



## Creststreet Alternative Energy Fund

### Rapport annuel 2010

#### Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS CONTIENT DES FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE ET FAIT PARTIE DU RAPPORT ANNUEL DE CRESTSTREET ALTERNATIVE ENERGY FUND (LE « FONDS »).

LES ACTIONNAIRES PEUVENT OBTENIR SANS FRAIS UN EXEMPLAIRE DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES OU ANNUELS EN TÉLÉPHONANT AU 1-866-864-6330, EN ÉCRIVANT À FONDS COMMUNS CRESTSTREET LIMITÉE, 70, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 1450, TORONTO (ONTARIO) M5J 2M4 OU EN CONSULTANT LE SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ À WWW.CRESTSTREET.COM. LES ACTIONNAIRES PEUVENT ÉGALEMENT COMMUNIQUER AVEC CRESTSTREET EN UTILISANT L'UNE DES MÉTHODES SUSMENTIONNÉES POUR OBTENIR UN EXEMPLAIRE DES POLITIQUES DU FONDS EN MATIÈRE DE VOTE PAR PROCURATION, DES DOCUMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU VOTE PAR PROCURATION OU DES DOCUMENTS D'INFORMATION TRIMESTRIELLE SUR LE PORTEFEUILLE.

#### Résultats d'exploitation

##### Rendement des placements

Le Creststreet Alternative Energy Fund vise à profiter du développement des secteurs en plein essor du marché de l'énergie qui sont apparus pour diminuer la dépendance de la société à l'égard des sources d'énergie traditionnelles émettant du dioxyde de carbone. À cette fin, le Fonds s'est doté d'une stratégie qui consiste à repérer les sociétés dans les secteurs à forte croissance qui sont les mieux placées dans la chaîne de valeur pour profiter de la rente économique générée par cette croissance.

En 2010, le Fonds a reculé de 7,5 %, comparativement à une perte de 5,3 % pour l'indice WilderHill Clean Energy et un gain de 12,8 % pour l'indice S&P 500. Depuis sa création, le Fonds a dégagé un rendement annuel composé de 52,8 %, devançant ainsi ses indices de référence, l'indice WilderHill Clean Energy et l'indice S&P 500, qui ont obtenu des rendements annuels composés de -21,9 % et -3,8 %, respectivement, pendant la même période.

Après une reprise robuste au cours du premier trimestre de 2010, les marchés des actions sur la scène mondiale ont fait l'objet d'une liquidation massive au cours du deuxième trimestre, l'anxiété des investisseurs à l'égard de l'économie mondiale et de la possibilité d'une récession à double creux s'étant accentuée. Les risques entourant de telles éventualités se sont par ailleurs amplifiés en raison des craintes à l'égard de la hausse des prix immobiliers en Chine et des problèmes de la dette souveraine en Europe. Toutefois, au troisième trimestre, les investisseurs ont graduellement repris confiance, les marchés anticipant une deuxième ronde de mesures d'assouplissement quantitatif par la Réserve fédérale américaine, mesures qui se sont finalement concrétisées au quatrième trimestre. Ce regain de confiance, de concert avec une amélioration de l'économie mondiale, a occasionné une remontée spectaculaire des marchés boursiers à l'échelle mondiale à la fin de l'année 2010.

Vers la fin de 2009 et au début de 2010, le Fonds a commencé à renflouer sa trésorerie en réduisant, de façon sélective, certaines positions acheteur, qui avaient été fructueuses pour le Fonds, mais qui approchaient l'extrémité supérieure de notre fourchette d'évaluations cibles. Suite à ces transactions, la trésorerie représentait 30 % de l'actif du Fonds. Pendant le premier semestre de 2010, nous avons commencé à constater une perte d'appétit pour les actifs risqués, la crise de la dette souveraine en Europe, le marché immobilier chinois et la viabilité générale du redressement de l'économie mondiale ayant attisé les inquiétudes des investisseurs. Ce pessimisme a particulièrement eu des retombées sur les actions moins liquides de sociétés à plus faible capitalisation, qui sont fortement représentées au sein du secteur de l'énergie de remplacement. Grâce à l'orientation prudente du Fonds vers la fin de 2009, ainsi qu'à ses

réserves en trésorerie, celui-ci a été en mesure de se protéger considérablement, quoique pas totalement, contre la vente massive de titres qui a sévi dans le secteur de l'énergie renouvelable dans la première moitié de 2010. Au quatrième trimestre de 2010, nous avons constaté les premiers signes d'un retour des capitaux au sein du secteur de l'énergie de remplacement et avons, par conséquent, prudemment commencé à renflouer notre participation nette en ajoutant certaines positions et en réduisant nos couvertures. À la lumière de ce positionnement prudent, le Fonds a dégagé un rendement positif au cours du deuxième semestre, bien qu'il ait pris du retard sur le marché général. Compte tenu de l'amélioration de l'économie nord-américaine, la croissance solide et soutenue des marchés émergents et la hausse des prix énergétiques, nous estimons que les capitaux continueront d'affluer dans ce secteur en 2011. Par conséquent, nous avons positionné le Fonds de façon à ce qu'il puisse tirer parti de ces rentrées de fonds.

Les perspectives à long terme du secteur de l'énergie de remplacement demeurent très favorables et nous estimons que le secteur est appelé à surpasser l'ensemble des marchés boursiers nord-américains au cours de la prochaine décennie. Nous sommes d'avis que tous les investisseurs dans les actions devraient détenir une participation au secteur de l'énergie de remplacement dans le cadre de la composante énergétique de leur portefeuille de placements. Nous reconnaissons que la stratégie du Fonds comporte cependant un risque important, soit de voir le Fonds dégager un rendement potentiellement inférieur à celui de l'ensemble des marchés boursiers pendant de courtes périodes, comme ce fut le cas en 2010. Toutefois, nous sommes d'avis que le maintien de l'approche de placement prudente du Fonds, qui consiste à détenir une participation aux sociétés d'énergie de remplacement de premier ordre tout en se couvrant contre les risques associés au marché boursier général, occasionnera des rendements rajustés selon le risque supérieurs à long terme pour nos investisseurs.

### Revenus et charges

Le Fonds a gagné un revenu de dividendes de 65 259 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, comparativement à 150 094 \$ en 2009. Ces résultats sont attribuables à une participation accrue aux titres productifs de dividendes et à la croissance de la taille du Fonds en 2009. Le Fonds a gagné un revenu d'intérêt de 6 207 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, comparativement à 86 850 \$ en 2009. Le Fonds a réduit sa participation nette au marché affaibli en 2009 et disposait d'une trésorerie importante, qui a été investie dans un fonds du marché monétaire et a rapporté des revenus d'intérêt. En 2010, le Fonds était presque totalement investi dans son portefeuille de titres et la trésorerie ne représentait que le seuil minimal requis aux fins des opérations.

Les charges du Fonds se sont élevées à 878 388 \$ en 2010, comparativement à 1 774 700 \$ en 2009. L'importante réduction des frais de gestion et de service est directement attribuable à la diminution de l'actif net. En 2009, nous avons restructuré le Fonds de façon à créer deux séries d'actions additionnelles et ainsi accorder une plus grande flexibilité aux investisseurs. Cette restructuration explique les frais juridiques et de marketing plus élevés en 2009, qui étaient de 170 460 \$ et 113 939 \$, comparativement à 62 167 \$ et 14 803 \$ en 2010. Les autres charges engagées dans le cours normal des activités du Fonds se sont élevées à 334 237 \$ en 2010, comparativement à 497 729 \$ en 2009. La diminution de la taille du Fonds a également eu une incidence sur ces charges.

### Objectifs et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager une croissance stable à long terme du capital tout en gérant la valeur à risque de manière prudente. Le Fonds investit principalement dans des titres d'émetteurs nord-américains dont les activités consistent à rechercher les possibilités de produire de l'énergie au moyen de méthodes qui n'émettent pas de dioxyde de carbone comme le font les sources d'énergie traditionnelles. Le Fonds constituera un portefeuille de titres principaux en appliquant la méthode fondée sur la croissance à prix raisonnable, l'accent étant mis sur la viabilité commerciale, la croissance et la création de valeur à long terme. À cette fin, une démarche d'analyse descendante est suivie, dans le cadre de laquelle des facteurs macroéconomiques fondamentaux feront l'objet d'une analyse exhaustive pour évaluer les aspects économiques relatifs et faire ressortir les nouvelles tendances dans les sous-secteurs de l'énergie renouvelable. L'ensemble de la chaîne de valeur et du paysage concurrentiel sera examiné de manière à repérer les sociétés les mieux placées pour bénéficier de ces tendances. Les décisions en matière de placement portant sur des sociétés particulières seront prises en fonction de leur équipe de direction, de leur évaluation et de leur situation financière, notamment l'accès aux capitaux. Les critères d'évaluation mettront l'accent sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») et les multiples liés au chiffre d'affaires ainsi que sur les analyses des flux de trésorerie actualisés. Les titres en portefeuille sont typiquement concentrés dans un nombre limité de sociétés, généralement de 15 à 30, ce qui permet de suivre l'évolution des sociétés et de communiquer avec la direction de chacune d'elles.

## Risque

La stratégie, le style et les méthodes de placement du Fonds restent les mêmes à long terme. Le Fonds a pour objectif d'assurer une croissance stable à long terme du capital tout en gérant la valeur à risque de manière prudente. Le Fonds investit principalement dans des titres d'émetteurs nord-américains dont les activités consistent à rechercher les possibilités de produire de l'énergie au moyen d'une méthode qui n'émet pas de dioxyde de carbone comme le font les sources d'énergie traditionnelles. Par conséquent, le Fonds est exposé aux risques inhérents à l'investissement dans des marchés émergents pour lesquels il n'y a pas encore d'indice de référence. Une analyse plus détaillée des risques auxquels le Fonds est exposé est présentée dans le prospectus du Fonds et dans les notes afférentes aux états financiers annuels de 2010.

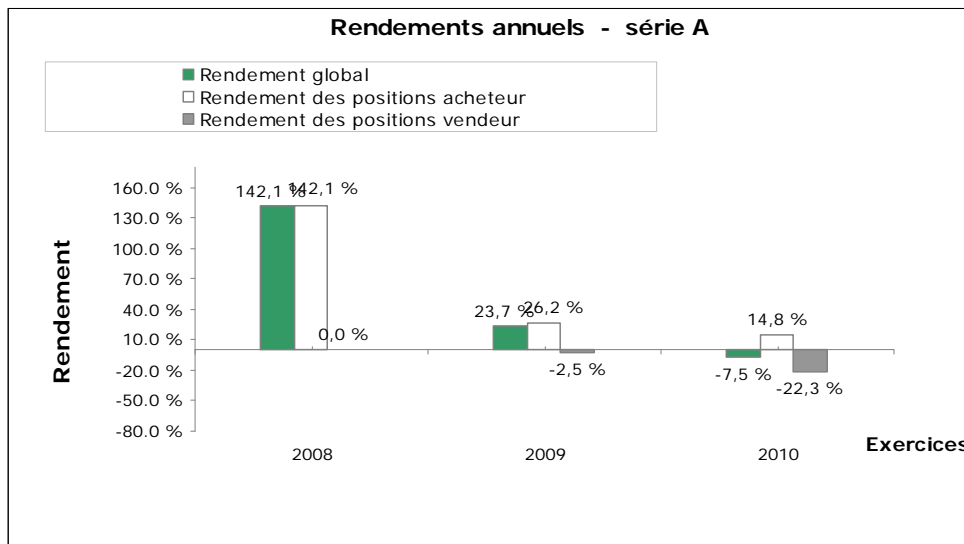
## Rendement passé

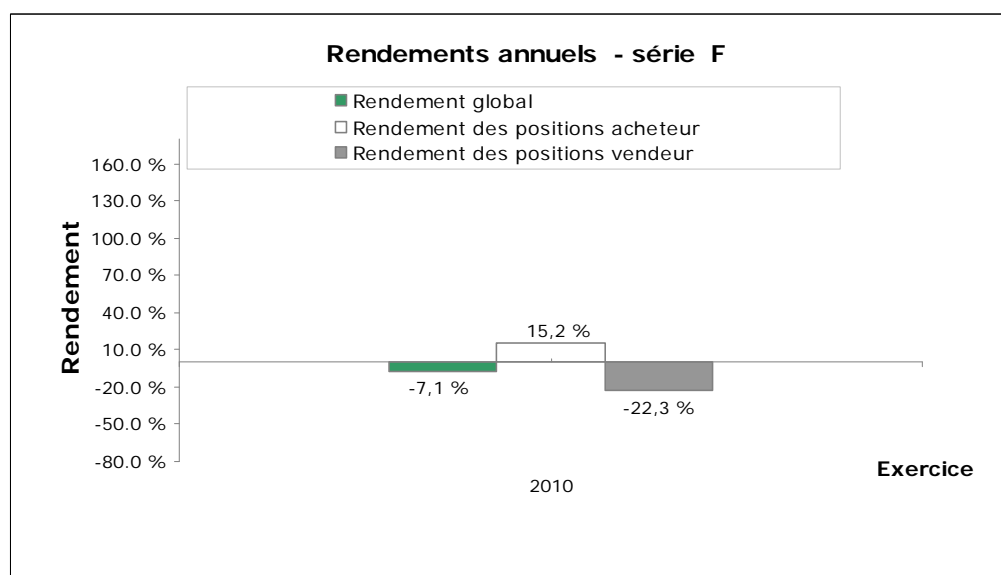
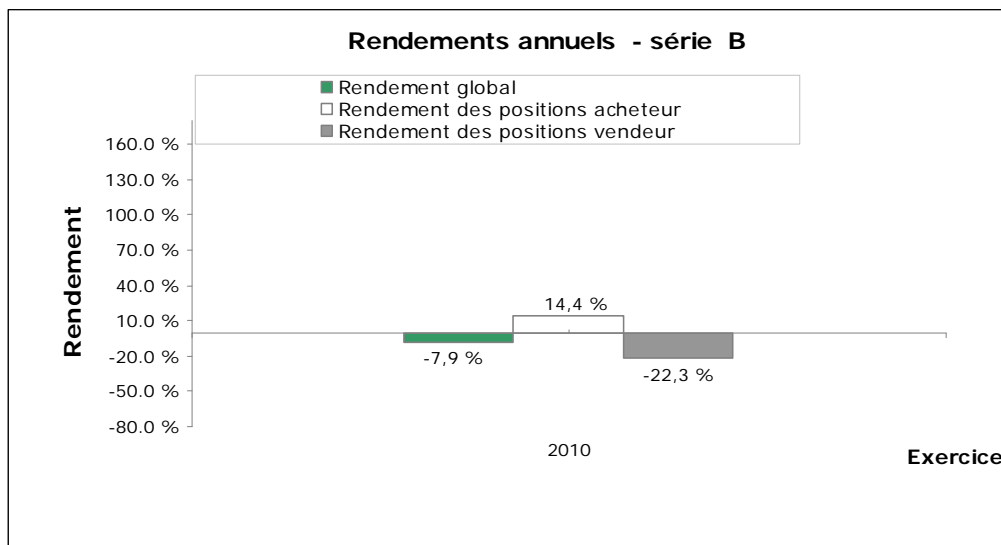
Le rendement passé du Fonds est présenté dans les graphiques à barres de rendements annuels ci-dessous. Il est important de noter que ces renseignements ne tiennent pas compte des frais d'achat et de rachat, des frais de distribution ni d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les renseignements présentés sur le rendement passé du Fonds supposent également que toutes les distributions ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Les données sur le rendement du Fonds présentées ci-dessous tiennent compte des frais et des charges. En dernier lieu, il importe de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.

Au 31 décembre 2010, ce Fonds comptait trois séries d'actions. La série A est devenue un émetteur assujéti le 21 novembre 2007, tandis que les séries B et F ont été lancées le 30 janvier 2009.

## Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après illustrent le rendement annuel des différentes séries du Fonds de 2008 à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Exprimés en pourcentage, les résultats présentés démontrent les changements, à la hausse comme à la baisse, du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.





Remarque :

Le rendement des positions vendeur s'appuie sur le rendement brut des positions vendeur, tandis que le rendement des positions acheteur et le rendement global des actions de série A tiennent compte des frais et des charges.

### Rendements annuels composés

	Creststreet Alternative Energy Fund - série A	Indice S&P 500	Indice Wilderhill Clean Energy
1 an	-7,5 %	12,8 %	-5,3 %
3 ans	40,5 %	-5,0 %	-28,4 %
Depuis la création*	52,8 %	-3,8 %	-21,9 %

	Creststreet Alternative Energy Fund – série B	Indice S&P 500	Indice Wilderhill Clean Energy
1 an	-7,9 %	12,8 %	-5,3 %
Depuis la création*	6,6 %	24,6 %	16,0 %

	Creststreet Alternative Energy Fund – série F	Indice S&P 500	Indice Wilderhill Clean Energy
1 an	-7,1 %	12,8 %	-5,3 %
Depuis la création*	7,4 %	24,6 %	16,0 %

\* La série A est devenue un émetteur assujetti le 21 novembre 2007, tandis que les séries B et F ont été créées le 30 janvier 2009.

### Indices et rendement du Fonds

L'indice S&P 500 constitue un échantillon représentatif des 500 plus grandes sociétés exploitant dans les principaux secteurs d'activité de l'économie américaine. Les secteurs les plus importants de l'indice sont ceux des services financiers, des produits industriels, des soins de santé, de l'énergie, des biens de consommation courante et de la technologie de l'information. L'indice est axé sur les sociétés à forte capitalisation et représente environ 75 % des actions américaines. Au cours de l'année, l'indice S&P 500 a progressé de 12,8 %, propulsé par le regain de confiance des investisseurs, qui ont de nouveau favorisé les actions, ainsi que par des signes additionnels d'une reprise de l'économie mondiale. Le Fonds a reculé de 5,3 % au cours de l'exercice.

## Faits saillants de nature financière

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements financiers clés au sujet du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement financier du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2009 et 2008 de même que pour la période allant du 24 octobre 2007, date de création du Fonds, au 31 décembre 2007. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels du Fonds.

### Valeur liquidative par action du Fonds :

<b>SÉRIE A</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>41,68</b>	<b>\$ 33,99</b>	<b>\$ 15,56</b>	<b>\$ 10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>				
Total des revenus	0,16	0,22	0,74	0,06
Total des charges	(1,96)	(1,71)	(5,79)	(0,93)
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	(0,68)	8,30	24,06	4,70
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(2,26)	1,44	0,11	2,12
Coûts d'opérations	(0,93)	(1,01)	(2,37)	(0,62)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>(5,67)</b>	<b>\$ 7,24</b>	<b>\$ 16,75</b>	<b>\$ 5,33</b>
<b>Distributions :</b>				
Provenant des gains en capital	–	–	2,17	–
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2,17</b>	<b>–</b>
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>38,65</b>	<b>\$ 41,68</b>	<b>\$ 33,99</b>	<b>\$ 15,56</b>

<b>SÉRIE B</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>41,38</b>	<b>\$ 34,04</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>		
Total des revenus	0,16	0,22
Total des charges	(2,12)	(1,81)
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	(0,66)	8,40
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(1,14)	0,75
Coûts d'opérations	(0,91)	(1,02)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>(4,67)</b>	<b>\$ 6,54</b>
<b>Distributions :</b>		
Provenant des gains en capital	–	–
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>38,21</b>	<b>\$ 41,38</b>

<b>SÉRIE F</b>	<b>2010</b>		<b>2009</b>	
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>41,61</b>	<b>\$</b>	<b>34,04</b>	<b>\$</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>				
Total des revenus	0,17		0,23	
Total des charges	(1,88)		(1,48)	
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	(0,72)		8,48	
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(3,41)		0,66	
Coûts d'opérations	(1,00)		(1,03)	
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>(6,84)</b>	<b>\$</b>	<b>6,86</b>	<b>\$</b>
<b>Distributions :</b>				
Provenant des gains en capital	–		–	
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>–</b>		<b>–</b>	
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>38,78</b>	<b>\$</b>	<b>41,61</b>	<b>\$</b>

- 1) Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels du Fonds. La série A est devenue un émetteur assujéti le 21 novembre 2007. Les actions des séries B et F ont été créées le 30 janvier 2009, date à laquelle elles ont été mises en vente au prix de 34,04 \$ l'action.
- 2) L'actif net est fondé sur le nombre réel d'actions en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours d'un exercice donné.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.
- 4) Ces calculs sont prescrits par les autorités en valeurs mobilières et ne sont pas réputés être un rapprochement entre l'actif net par action au début et à la fin de l'exercice.

## Ratios et données supplémentaires

<b>SÉRIE A</b>	<b>2010</b>		<b>2009</b>		<b>2008</b>		<b>2007</b>	
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	6 850		22 338		23 703		379	
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	177 242		535 901		697 291		24 376	
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>								
Charges	5,01	%	4,55	%	4,42	%	25,15	%
Rémunération au rendement	–		–		15,57	%	18,59	%
RFG total	5,01	%	4,55	%	19,99	%	43,74	%
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,38	%	2,68	%	8,19	%	43,67	%
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	475,51	%	1 892,20	%	12 403,17	%	2 428,03	%
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	38,90		42,06		34,01		15,66	

<b>SÉRIE B</b>	<b>2010</b>		<b>2009</b>	
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	1 980		3 676	
Nombre d'actions en circulation) <sup>1)</sup>	51 824		88 834	
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>				
Charges	5,53	%	5,19	%
Rémunération au rendement	—		—	
RFG total	5,53	%	5,19	%
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,38	%	2,68	%
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	475,51	%	1 892,20	%
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	38,46		41,76	

<b>SÉRIE F</b>	<b>2010</b>		<b>2009</b>	
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	520		8 899	
Nombre d'actions en circulation) <sup>1)</sup>	13 415		213 832	
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>				
Charges	4,50	%	4,21	%
Rémunération au rendement	—		—	
RFG total	4,50	%	4,21	%
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	2,38	%	2,68	%
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	475,51	%	1 892,20	%
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	39,03		41,99	

- 1) L'information est fournie en date du 31 décembre des exercices présentés.
- 2) Le ratio des frais de gestion a été divisé en deux composantes : les charges d'exploitation normales du Fonds et la variation de la rémunération au rendement courue pour l'exercice. La composante du RFG fondée sur la variation de la rémunération au rendement courue dépendra du rendement du Fonds et des critères appliqués pour calculer la rémunération au rendement. La rémunération au rendement est présentée en détail à la rubrique « Opérations entre apparentés ».
- 3) Le ratio des coûts d'opérations représente le total des commissions et des autres frais relatifs aux opérations visant le portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'activité que le conseiller en placement du Fonds déploie pour gérer les placements de portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds au cours d'un exercice sont importants et plus fortes sont les chances que l'investisseur reçoive des gains en capital imposables au cours du même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

## Événements récents

### Passage aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les sociétés de placement qui appliquent la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, *Sociétés de placement*, pourront reporter l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») jusqu'aux exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après cette date. En ce qui a trait au Fonds, le gestionnaire entend adopter les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire a développé un plan de mise en œuvre des IFRS qui, d'une part, tient compte des éléments clés de l'adoption des IFRS, et d'autre part, cherche à identifier et évaluer les répercussions des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière.

Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calcul de la valeur liquidative par action. Toutefois, les IFRS auront des répercussions sur la présentation de l'avoit des porteurs de titres et entraîneront la présentation de renseignements additionnels dans les notes afférentes aux états financiers. Le gestionnaire continue de faire le suivi des modifications apportées aux IFRS. L'évaluation actuelle du gestionnaire et le plan de mise en œuvre des IFRS pourraient changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

### Taxe de vente harmonisée

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la province de l'Ontario a remplacé sa taxe de vente provinciale (« TVP ») et la taxe sur les produits et services (« TPS ») du gouvernement fédéral par une seule taxe de vente harmonisée (« TVH ») de 13 %. Les frais de gestion et toutes les autres charges imputés au Fonds ont été assujettis à une taxe additionnelle de 8 %. Les nouvelles règles au Canada exigent que les fonds d'investissement calculent la TVH en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur réelle de leurs intérêts, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du Fonds. Le recours à ce taux combiné permettra au Fonds de réduire les effets de l'harmonisation dans la mesure où certains détenteurs d'actions du Fonds résident dans des provinces qui ne participent pas à la TVH.

### Opérations entre apparentés

Le Fonds est une catégorie d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée (la « société »), filiale en propriété exclusive de Creststreet Asset Management Limited. Creststreet Asset Management Limited, société inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, est le gestionnaire et le conseiller en placement du Fonds.

Des frais de gestion sont versés au gestionnaire pour la gestion de l'administration quotidienne du Fonds et pour l'obtention de services-conseils en placement et de services de gestion du portefeuille. Les actions de série A et de série B versent également des frais de service au gestionnaire, lequel les remet aux courtiers en contrepartie des services d'administration de l'actif du Fonds qu'ils effectuent pour le compte de leurs clients.

De plus, le gestionnaire a droit à une rémunération au rendement équivalant à 20 % du rendement global cumulé de chaque série d'actions du Fonds en sus du rendement global cumulé de l'indice S&P 500, multiplié par l'augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation.

### Comité d'examen indépendant

Conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, la société a nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), qui a pour mandat de fournir des recommandations objectives et des jugements impartiaux sur les questions de conflits d'intérêts qui pourraient survenir dans le cadre de l'exploitation du Fonds et de son portefeuille respectif. Le CEI est composé de trois membres, indépendants de la société et de ses affiliés. La rémunération et les autres dépenses raisonnables du CEI sont imputées au prorata aux fonds d'investissement pour lesquels le CEI a été nommé en se fondant sur les actifs de chaque fonds d'investissement au moment où les dépenses sont versées. La rémunération et les autres dépenses raisonnables sont payées à titre de charges du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la société a reçu du CEI les approbations et instructions permanentes suivantes :

1. Répartition des charges
2. Répartition des frais
3. Frais de lancement/charges organisationnelles
4. Normes d'équité
5. Erreurs sur opérations et modifications des opérations
6. Gestion des opérations et meilleure exécution
7. Pertinence et répartition des placements
8. Vote par procuration
9. Modification des actes constitutifs ou des notices d'offres d'un Fonds
10. Opérations par des personnes ayant droit d'accès

Dans chaque cas, les instructions permanentes stipulent que la société doit se conformer aux politiques et procédures afférentes et rendre compte régulièrement au CEI.

Le CEI est tenu de produire un rapport annuel qui fait état des activités de l'année. Les actionnaires peuvent consulter ce rapport en ligne, à l'adresse [www.creststreet.com](http://www.creststreet.com), ou peuvent l'obtenir gratuitement sur demande en téléphonant au 1- 866-864-6330.

### Frais de gestion

Le gestionnaire fournit des services de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, le gestionnaire reçoit de chaque série d'actions du Fonds des honoraires équivalant à 2,0 % par année de la valeur liquidative respective de chaque série d'actions du Fonds, honoraires qui sont calculés et payables sur une base mensuelle à terme échu. Tous les frais de gestion sont assujettis à la TVH.

Le Fonds verse également des frais de service aux courtiers en contrepartie des services d'administration de l'actif qu'ils détiennent dans le Fonds. Ces frais sont calculés en pourcentage de l'actif des séries d'actions A et B du Fonds administré par chaque courtier et ils sont fondés sur le solde de clôture des comptes des clients à la fin de chaque mois civil. Les séries A et B versent chaque trimestre des frais de service calculés à un taux respectif de 0,5 % et 1,0 % de la valeur liquidative de chaque série d'actions. Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds a payé au gestionnaire les sommes présentées dans le tableau ci-dessous :

	2010		2009	
Frais de gestion	374 783	80,2 %	827 986	83,4 %
Frais de service versés aux courtiers	92 398	19,8 %	164 586	16,6 %
	<u>467 181</u>	<u>100,0 %</u>	<u>992 572</u>	<u>100,0 %</u>

## Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2010

Répartition sectorielle	Pourcentage de l'actif net
Énergie solaire	19,2 %
Efficiencé énergétique	13,5 %
Énergie éolienne	8,0 %
Énergie renouvelable - transport	7,2 %
Indice	7,3 %
Nouveaux gaz	4,9 %
Énergie géothermique	3,5 %
Hydro	2,3 %
Infrastructures	2,0 %
Nouveaux pétroles	1,2 %
Autres	0,7 %
<b>Total des placements</b>	<b>69,8 %</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31,6 %
Autres actifs nets	-1,4 %
	<b>100,0 %</b>

## Sommaire du portefeuille de placements (suite)

Principaux placements	Pourcentage de l'actif net
5N Plus Inc.	7,1 %
First Solar Inc.	6,9 %
Pure Technologies Ltd.	6,1 %
WindTronics, LLC	5,7 %
Orleans Energy Ltd.	4,9 %
RuggedCom Inc.	4,8 %
AltaGas Ltd.	4,6 %
Lithium One Inc.	3,9 %
RAM Power Corp.	3,4 %
FNB Horizons BetaPro S&P 500 à rendement inverse	3,1 %
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX 60 à rendement inverse	2,9 %
Yingli Green Energy HLDG Co	2,6 %
Comverge Inc.	2,6 %
JA Solar Holdings Co LTD	2,6 %
GWR Global Water Resources Corp.	2,0 %
BIOX Corporation	1,8 %
Azure Dynamics Corp.	1,5 %
FNB Horizons BetaPro Nasdaq-100 Baissier Plus	1,3 %
Sea Dragon Energy Inc.	1,2 %
Xinergy Ltd.	0,7 %
U.S. Geothermal Inc.	0,1 %
Opel International Inc.	0,0 %
<b>Total de la valeur liquidative</b>	<b>9 351 032 \$</b>

Le sommaire du portefeuille de placements peut évoluer en raison des opérations courantes visant le portefeuille du Fonds. Il est possible d'obtenir sans frais le plus récent état trimestriel du portefeuille en téléphonant au 1-866-864-6330 ou en écrivant à : Fonds communs Creststreet Limitée, 70, avenue University, bureau 1450, Toronto (Ontario) M5J 2M4, ou encore en consultant le site Web de la société à [www.creststreet.com](http://www.creststreet.com).

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'ensemble des renseignements financiers figurant dans le présent rapport annuel repose sur les présents états financiers. La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements figurant dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Fonds communs Creststreet Limitée, et ces états financiers et renseignements ont été examinés et approuvés par son conseil d'administration. Il appartient au conseil d'administration de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

La direction a dressé les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, aux termes desquels la direction a fait certaines estimations et posé certaines hypothèses dont il a été tenu compte dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction est d'avis que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'entité, des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net. La direction dispose d'un système de contrôles internes qui lui fournit l'assurance raisonnable que les états financiers sont exacts et complets dans tous leurs aspects significatifs. La direction est d'avis que les contrôles internes lui procurent l'assurance raisonnable que les documents financiers de la société sont fiables, qu'ils constituent une base appropriée en vue de l'établissement des états financiers et que les actifs de la société sont convenablement comptabilisés et protégés.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., le cabinet d'auditeurs externes du Fonds, a audité les états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et a rédigé le rapport qui suit. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a pleinement et librement accès au comité d'audit du conseil.



**Robert J. Toole**  
Président  
Chef de la direction  
Fonds communs Creststreet Limitée



**Donna Shea**  
Vice-présidente principale, Finances  
Chef de la direction financière  
Fonds communs Creststreet Limitée

Le 9 mars 2011

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

### Aux actionnaires du Creststreet Alternative Energy Fund

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Creststreet Alternative Energy Fund (une catégorie d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée), qui comprennent les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates, et l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2010, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Creststreet Alternative Energy Fund aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG S.P.L. / S.E.N.C.R.L.*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto, Canada

Le 9 mars 2011

## États de l'actif net

Aux 31 décembre	2010		2009	
<b>Actif</b>				
Placements à la valeur marchande	6 523 937	\$	27 837 055	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 643 616		12 446 318	
Montants à recevoir des courtiers	-		504 437	
Souscriptions à recevoir	2 831		81 106	
Débiteurs	36 723		36 723	
Dividendes à recevoir	2 200		4 800	
	10 209 307	\$	40 910 439	\$
<b>Passif</b>				
Titres vendus à découvert à la valeur marchande	-		4 789 850	
Créditeurs et charges à payer	165 142		247 300	
Rachats à payer	62 842		366 519	
Montants à payer aux courtiers	630 291		593 709	
	858 275		5 997 378	
<b>Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)</b>	9 351 032	\$	34 913 061	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	59 761		316 346	
<b>Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)</b>	9 410 793	\$	35 229 407	\$
<b>Série A</b>				
Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	6 850 436	\$	22 338 110	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	43 780		202 408	
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	6 894 216	\$	22 540 518	\$
<b>Actions en circulation</b>	<b>177 242</b>		535 901	
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	38,65	\$	41,68	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,25		0,38	
Valeur liquidative par action – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	38,90	\$	42,06	\$
<b>Série B</b>				
Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	1 980 368	\$	3 676 376	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	12 657		33 315	
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	1 993 025	\$	3 709 691	\$
<b>Actions en circulation</b>	<b>51 824</b>		88 834	
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	38,21	\$	41,38	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,25		0,38	
Valeur liquidative par action – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	38,46	\$	41,76	\$

## États de l'actif net (suite)

### Série F

Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	520 228	\$	8 898 575	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	3 324		80 623	
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	523 552	\$	8 979 198	\$
<b>Actions en circulation</b>	<b>13 415</b>		<b>213 832</b>	
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	38,78	\$	41,61	\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,25		0,38	
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat (note 2))	39,03	\$	41,99	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par Fonds communs Creststreet Limitée,



**Robert J. Toole**  
Administrateur



**Stuart P. Hensman**  
Administrateur

## États des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre	2010	2009
<b>Revenu de placements</b>		
Revenu de dividendes	65 259\$	150 094\$
Intérêts créditeurs	6 207	86 850
	<u>71 466</u>	<u>236 944</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 3)	374 783	827 986
Charges d'exploitation	207 987	269 527
Frais juridiques et droits de dépôt	62 167	170 460
Frais de service	92 398	164 586
Honoraires d'audit	49 315	63 500
Dividendes versés sur titres vendus à découvert	96	62 423
Droits de garde	1 295	38 848
Frais de marketing	14 803	113 939
Frais de communication de l'information aux porteurs de titres	7 499	28 750
Frais du comité d'examen indépendant	36 100	34 681
Impôt sur le capital	31 945	-
	<u>878 388</u>	<u>1 774 700</u>
<b>Perte découlant des opérations sur placements</b>	<u>(806 922)</u>	<u>(1 537 756)</u>
Gain net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements	(301 204)	8 912 437
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	(978 038)	1 294 451
Coûts d'opérations (note 2)	(415 903)	(1 080 083)
<b>Gain net (perte nette) réalisé(e) et non réalisé(e) sur les placements</b>	<u>(1 695 145)</u>	<u>9 126 805</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation</b>	<u>(2 502 067)\$</u>	<u>7 589 049\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, série A	(1 849 038)\$	5 488 520\$
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série A	<u>(5,67)\$</u>	<u>7,24</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, série B	(330 557)\$	411 097\$
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série B	<u>(4,67)</u>	<u>6,54</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, série F	(322 472)\$	1 689 432\$
Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série F	<u>(6,84)</u>	<u>6,86</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net

<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>34 913 061\$</b>	<b>23 702 525\$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation</b>	<b>(2 502 067)</b>	<b>7 589 049</b>
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	2 563 218	34 556 158
Montant versé au rachat d'actions	(25 623 180)	(30 934 671)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)</b>	<b>9 351 032\$</b>	<b>34 913 061\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	59 761	316 346
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)</b>	<b>9 410 793\$</b>	<b>35 229 407\$</b>

### Série A

<b>Actif net au début de l'exercice, série A</b>	<b>22 338 110\$</b>	<b>23 702 525\$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, série A</b>	<b>(1 849 038)</b>	<b>5 488 520</b>
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	1 668 885	15 649 486
Montant versé au rachat d'actions	(15 307 521)	(22 502 421)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série A (note 2)</b>	<b>6 850 436\$</b>	<b>22 338 110\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	43 780	202 408
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série A (note 2)</b>	<b>6 894 216\$</b>	<b>22 540 518\$</b>

## États de l'évolution de l'actif net (suite)

### Série B

<b>Actif net au début de l'exercice, série B</b>	3 676 376\$-	\$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, série B</b>	(330 557)	411 097
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	680 827	3 515 211
Montant versé au rachat d'actions	(2 046 278)	(249 932)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série B (note 2)</b>	<b>1 980 368\$</b>	<b>3 676 376\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	12 657	33 315
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série B (note 2)</b>	<b>1 993 025\$</b>	<b>3 709 691\$</b>

### Série F

<b>Actif net au début de l'exercice, série F</b>	8 898 575\$	- \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, série F</b>	(322 472)	1 689 432
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	213 506	15 391 461
Montant versé au rachat d'actions	(8 269 381)	(8 182 318)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série F (note 2)</b>	<b>520 228\$</b>	<b>8 898 575\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	3 324	80 623
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série F (note 2)</b>	<b>523 552\$</b>	<b>8 979 198\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## État du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2010

Émetteur	Nombre de titres	Type de titres	Prix coûtant	Juste valeur
5N Plus Inc.	95 000	Actions ordinaires	548 043\$	665 000\$
First Solar Inc.	5 000	Actions ordinaires	660 045	646 568
Pure Technologies Ltd.	125 000	Actions ordinaires	482 542	571 250
Windtronics LLC	1 334	Actions ordinaires	411 284	530 212
Orleans Energy Ltd.	185 000	Actions ordinaires	478 568	458 800
RuggedCom Inc.	25 000	Actions ordinaires	419 625	444 500
AltaGas Ltd.	20 000	Actions ordinaires	407 600	434 000
Lithium One Inc.	225 000	Actions ordinaires	277 346	364 500
Ram Power Corp.	140 000	Actions ordinaires	302 843	310 800
FNB Horizons BetaPro S&P 500 à rendement inverse	35 000	Parts de fonds indiciels	348 996	287 700
FNB Horizons BetaPro S&P/TSX 60 à rendement inverse	25 000	Parts de fonds indiciels	353 369	267 500
Yingli Green Energy Holding Co., Ltd.	25 000	Actions ordinaires	264 905	244 935
Comverge Inc.	35 000	Actions ordinaires	263 847	240 315
JA Solar Holdings Co., Ltd.	35 000	Actions ordinaires	239 691	239 967
GWR Global Water Resources Corp.	25 000	Actions ordinaires	187 500	188 000
Biox Corp.	150 000	Actions ordinaires	228 168	172 500
Azure Dynamics Corp.	450 000	Actions ordinaires	128 725	137 250
FNB Horizons BetaPro Nasdaq 100 Baissier Plus	15 000	Parts de fonds indiciels	136 650	120 000
Sea Dragon Energy	750 000	Bons de souscription	-	116 327
Xinergy Ltd.	142 750	Bons de souscription	-	65 665
US Geothermal	90 000	Bons de souscription	-	12 821
Ram Power Corp.	129 583	Bons de souscription	-	5 289
OPEL International Inc.	5 800	Bons de souscription	-	38
			6 139 747	6 523 937
Coûts d'opérations (note 2)			(19 998)	
<b>Total des placements</b>			<b>6 119 749\$</b>	<b>6 523 937\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

### 1. Fonds communs Creststreet Limitée

Creststreet Alternative Energy Fund (le « Fonds »), de même que Creststreet Resource Fund et Creststreet Dividend & Income Fund (auparavant appelé Creststreet Managed Equity Index Fund) (collectivement, les « Fonds ») sont des catégories d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée (la « société »). La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par des statuts constitutifs datés du 13 octobre 1999, modifiés par des clauses modificatrices datées du 18 juillet 2000, du 16 mai 2001, du 11 décembre 2001, du 11 janvier 2002, du 5 décembre 2002, du 15 mai 2003, du 26 avril 2004, du 2 septembre 2004, du 22 décembre 2004, du 29 mars 2005, du 10 février 2006, du 29 janvier 2007, du 24 octobre 2007, du 18 janvier 2008, du 26 février 2008, du 29 janvier 2009 et du 6 novembre 2009. Le Fonds a été autorisé à vendre des actions aux investisseurs à la suite de l'approbation de son prospectus simplifié le 21 novembre 2007. Les deux nouvelles séries d'actions, soit la série B et la série F, ont été initialement offertes dans le prospectus daté du 16 janvier 2009.

Conformément à la réglementation à l'égard de la communication des renseignements sur les fonds d'investissement, ces états financiers présentent la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2010 et 2009, les placements détenus par le Fonds au 31 décembre 2010, ainsi que les états des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, mais ils ne présentent pas les états financiers de la société. Étant donné que les Fonds susmentionnés font partie de la société, celle-ci, dans son ensemble, est responsable des charges et des obligations de chacun des Fonds. Il peut arriver qu'un des Fonds soit responsable d'une charge ou d'une obligation d'un autre Fonds, mais le gestionnaire agit de manière à ce qu'une telle éventualité ne survienne pas.

Creststreet Asset Management Limited est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et ce qui suit constitue un sommaire des principales conventions comptables suivies par le Fonds :

#### (a) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855, les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont par conséquent inscrits à leur juste valeur.

La juste valeur des titres détenus par le Fonds et inscrits à une bourse reconnue est déterminée en fonction du cours acheteur de clôture, tandis que celle des titres vendus à découvert est évaluée selon le cours vendeur de clôture. Les titres qui ne sont pas cotés ni négociés en bourse, ni négociés de façon active sur un marché hors cote, seront évalués à leur juste valeur par le gestionnaire conformément à ses politiques de fixation des prix établies. Le coût d'acquisition peut servir de substitut à la juste valeur, particulièrement si le placement a été acquis pendant l'exercice en cours. Pour déterminer la juste valeur des titres non cotés, le gestionnaire a pour politique, lorsque cela est possible, de recourir aux éléments probants d'opérations effectuées par des tiers dans des conditions normales de concurrence. La méthode d'évaluation de prix Black-Scholes est utilisée pour calculer le prix des bons de souscription détenus par le Fonds.

L'abrégé 173, Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers (le « CPN 173 ») du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA donne des clarifications sur la façon dont on doit tenir compte du risque de crédit et du risque de contrepartie propres au Fonds pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. L'application du CPN 173 n'a pas de répercussions importantes sur l'évaluation des instruments financiers du Fonds, ni sur son actif net.

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* a des incidences sur l'évaluation de l'actif net du fonds d'investissement et sur les informations à fournir aux fins de la présentation de l'information financière (« valeur liquidative selon les PCGR » ou « actif net ») puisqu'en vertu des PCGR du Canada, les titres négociés sur un marché boursier doivent être évalués en fonction du cours acheteur de fermeture dans le cas des

positions acheteur et du cours vendeur dans le cas des titres vendus à découvert. Cependant, tel qu'il est permis par le Règlement 81-106, les modalités du chapitre 3855 n'ont aucune répercussion sur la valeur utilisée pour calculer le prix quotidien des actions du Fonds aux fins des opérations d'achat et de rachat des actions (« valeur liquidative aux fins du rachat » ou « valeur liquidative »), ce qui entraînera un écart entre la valeur liquidative (valeur liquidative aux fins du rachat) et l'actif net (valeur liquidative selon les PCGR), lequel est présenté dans l'état de l'actif net.

(b) **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est composée de la trésorerie en dépôt. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont présentés à la juste valeur.

(c) **Autres éléments d'actif et de passif**

Les débiteurs, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir des courtiers et les souscriptions à recevoir sont considérés comme étant des prêts et créances et sont inscrits au coût ou au coût après amortissement. De la même façon, les montants à payer aux courtiers, les rachats à payer et les créditeurs et charges à payer sont considérés comme étant d'autres passifs financiers et inscrits au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement de ces éléments d'actif et de passif se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

(d) **Commissions de courtage**

Conformément au chapitre 3855, les coûts d'opérations directement attribuables à l'acquisition ou à la liquidation d'un placement sont passés en charges au cours de l'exercice pendant lequel ils sont engagés et sont présentés sous la rubrique « Coûts d'opérations » dans l'état des résultats.

(e) **Opérations sur placements et constatation des revenus et des charges**

Les opérations sur placements sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu et les gains et pertes réalisés sur ces opérations sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le revenu de dividendes et les frais liés aux dividendes versés sur les titres vendus à découvert sont constatés à la date de clôture des registres et les intérêts créditeurs sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés.

(f) **Impôts sur le bénéfice**

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et a l'intention de le demeurer. Le Fonds est assujéti à l'impôt au taux intégral d'imposition des sociétés sur son revenu imposable. En général, les dividendes reçus de sociétés canadiennes imposables ne sont pas inclus dans le revenu imposable du Fonds, mais ils sont assujétis à un impôt particulier, remboursable au taux de 33 1/3 % des dividendes imposables distribués par le Fonds à ses actionnaires. Le Fonds est admissible à un remboursement calculé selon une formule lorsque des actions de la société d'investissement à capital variable sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés aux actionnaires. Le Fonds a l'intention de verser aux actionnaires le revenu net et les gains en capital nets nécessaires pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Conséquemment, il n'a inscrit aucune charge d'impôts.

(g) **Recours à des estimations**

L'établissement d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur les informations relatives aux éventualités à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

(h) **Actif net par série d'actions**

L'actif net par série d'actions est calculé en divisant l'actif net du Fonds attribuable à chaque série d'actions le jour d'évaluation (déduction faite de toutes les charges attribuables à l'ensemble du Fonds et de toute charge attribuable à chaque série prise individuellement) par le nombre total d'actions en circulation de chaque série du Fonds.

(i) **Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, par action**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation par série d'actions figurant dans l'état des résultats représente la variation de l'actif net découlant de l'exploitation attribuable à chaque série d'actions, divisée par le nombre moyen d'actions en circulation de chaque série au cours de l'exercice. Le revenu, les charges, autres que les frais de gestion, et le gain (la perte) réalisé(e) et non réalisé(e) sont alloués aux différentes séries d'actions en fonction des montants investis dans ces actions.

**3. Frais de gestion et rémunération au rendement**

Le gestionnaire fournit des services de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, le Fonds verse au gestionnaire des honoraires annuels équivalant à 2,0 % de la valeur liquidative des actions de série A, de série B et de série F, lesquels sont calculés et payables une fois par mois à terme échu. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, les frais de gestion se sont élevés à 374 783 \$ (827 986 \$ en 2009). Le Fonds est responsable du paiement de tous les frais se rapportant à son exploitation et à l'exercice de ses activités.

Le gestionnaire a droit à une rémunération au rendement équivalant à 20 % du rendement global cumulatif du Fonds en sus du rendement global cumulatif de l'indice S&P 500 pendant une année civile, multiplié par l'augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation. La rémunération au rendement est estimée et constatée chaque semaine, calculée à la fin de l'année civile et payée dans les 15 jours suivant la fin de l'année civile si le montant est positif. La rémunération au rendement sera établie au prorata pour toute période d'exploitation du Fonds inférieure à une année civile complète, à l'exception de la période initiale, aux fins de l'établissement de la rémunération au rendement, qui se terminera le 31 décembre 2008. Aucune rémunération au rendement ne sera payable si les rendements du Fonds et de l'indice S&P 500 sont tous deux négatifs pendant l'exercice. La rémunération au rendement passée en charges au 31 décembre 2010 était de 0 \$ (0 \$ en 2009).

**4. Dividendes versés aux actionnaires**

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds n'avait déclaré aucun dividende sur les gains en capital. Par conséquent, aucun réinvestissement n'a été effectué dans le Fonds.

**5. Risques liés aux instruments financiers**

Le Fonds a pour objectif d'assurer une croissance stable à long terme du capital tout en gérant la valeur à risque de manière prudente. Le Fonds investit principalement dans des titres d'émetteurs nord-américains dont les activités consistent à rechercher les possibilités de produire de l'énergie au moyen d'une méthode qui n'émet pas de dioxyde de carbone comme le font les sources d'énergie traditionnelles. Par conséquent, le portefeuille du Fonds se compose essentiellement de titres de participation émis par des sociétés nord-américaines d'énergie solaire, de carburants de remplacement et d'énergie éolienne. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative, bien qu'en règle générale, la pondération des titres étrangers ne dépasse pas 30 % de la valeur liquidative du Fonds. L'utilisation d'instruments financiers par le Fonds donne lieu à un certain nombre de facteurs de risque.

**Risque de marché**

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la volatilité des cours du marché. Le risque de marché englobe trois types de risques : *le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.*

**Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. La monnaie de fonctionnement du Fonds est le dollar canadien, et le Fonds est exposé au risque de change lorsqu'il investit dans des titres libellés dans une autre devise, puisque la juste valeur de ces titres est déterminée en convertissant leur prix en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2010, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à la devise applicable, la valeur liquidative du Fonds aurait été supérieure ou inférieure tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2010 :

Devise	Placements	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Total	Incidence sur la valeur liquidative	Incidence sur la valeur liquidative (en %)
Dollar américain	1 914 817 \$	- \$	1 914 817 \$	95 741 \$	1,02 %

Au 31 décembre 2009 :

Devise	Placements	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Total	Incidence sur la valeur liquidative	Incidence sur la valeur liquidative (en %)
Dollar américain	88 471 \$	- \$	88 471 \$	4 424 \$	0,01 %

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'incidence immédiate du risque de taux d'intérêt se fait sentir le plus sur les titres de créance et les titres à revenu fixe dont la durée est relativement longue (généralement un an ou plus à courir jusqu'à l'échéance). Aux 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds ne détenait pas de tels titres, pas plus qu'il n'en a détenus à aucun moment pendant les exercices visés.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements dans la conjoncture du marché autres que ceux ayant trait au risque de change ou au risque de taux d'intérêt. Ces changements pourraient être attribuables à de nombreux facteurs, notamment, mais sans s'y restreindre, des changements concernant un titre ou l'émetteur d'un titre en particulier, des changements touchant le prix d'une marchandise sous-jacente d'un secteur du marché ou des changements résultant de revirements de l'humeur globale régnant sur le marché. Le gestionnaire du Fonds atténue l'autre risque de prix en gérant le portefeuille de placements et en répartissant les placements que regroupe ce dernier selon les paramètres relatifs aux objectifs de placement du Fonds. Aux 31 décembre 2010 et 2009, si le niveau de prix général des marchés des actions avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, la valeur liquidative du Fonds aurait été respectivement plus ou moins élevée de 224 069 \$, soit 3,43 % (347 350 \$ en 2009, soit 1,51 %). Cette estimation se fonde sur des outils statistiques qui mesurent la relation entre chaque titre du portefeuille du Fonds et la façon dont son rendement se compare à celui des marchés des actions en général. Dans les faits, les résultats pourraient diverger de cette estimation, et la différence pourrait être considérable.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Fonds ou qu'elle ne respecte pas les engagements pris à son égard. Le Fonds n'investit généralement pas dans des titres de créance, ce qui réduit au minimum son exposition au risque de crédit. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où son dépositaire pourrait ne pas être en mesure de régler les opérations contre espèces. En vertu de la réglementation canadienne des valeurs mobilières, le Fonds doit faire affaire avec un dépositaire qui satisfait à certaines exigences en matière de capital. Selon cette réglementation, le dépositaire d'un fonds doit être, notamment, soit une banque mentionnée à l'annexe I, II ou III de la *Loi sur les banques* (Canada), soit une entreprise constituée en société au Canada et apparentée à une banque dont les capitaux propres sont d'au moins 10 000 000 \$. Le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs, respecte toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir en cette qualité.

### Risque d'illiquidité

Chaque semaine, le Fonds court le risque d'être tenu d'effectuer des rachats nets. Le Fonds investit la plus grande partie de son actif net dans des titres négociés en bourse pouvant être facilement liquidés au besoin afin de satisfaire à ses obligations de rachat. Le Fonds conserve aussi des sommes suffisantes au titre de la trésorerie et

des équivalents de trésorerie pour maintenir ses liquidités. En outre, le Fonds est autorisé à emprunter jusqu'à l'équivalent de 5 % de son actif net pour financer les rachats, mais le gestionnaire agit de manière à ce qu'une telle mesure ne s'avère pas nécessaire. Aucun emprunt de ce genre n'a été effectué au cours de l'exercice.

## 6. Évaluation à la juste valeur

Le chapitre 3862, Instruments financiers - informations à fournir, du *Manuel de l'ICCA* exige que le Fonds classe les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la juste valeur des placements du Fonds dans une présentation hiérarchique qui comporte trois niveaux. Le Fonds est également tenu de présenter le rapprochement des opérations et transferts au sein de cette hiérarchie. La hiérarchie des données sur la juste valeur est la suivante :

*Niveau 1* : Les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et qui sont facilement accessibles.

*Niveau 2* : Les données autres que les prix cotés qui sont observables, pour des actifs ou passifs, soit directement (c'est-à-dire, les prix), ou indirectement (c'est-à-dire, dérivés à partir des prix).

*Niveau 3* : Les données sur les actifs ou passifs qui ne sont pas observables. Comme il y a peu d'activités boursières, voire aucune, la direction doit s'en remettre à des estimations et à des jugements.

Au 31 décembre 2010 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	5 118 385\$	- \$	530 212\$	5 648 597\$
Parts de fonds indiciels	675 200	-	-	675 200
Bons de souscription	65 665	134 475	-	200 140
Total de l'actif	5 859 250	134 475	530 212	6 523 937
<b>Total</b>	<b>5 859 250\$</b>	<b>134 475\$</b>	<b>530 212\$</b>	<b>6 523 937\$</b>

Au 31 décembre 2009 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	25 496 694\$	864 800\$	- \$	26 361 494\$
Parts de fiducies	558 800	-	-	558 800
Bons de souscription	-	916 761	-	916 761
Total de l'actif	26 055 494	1 781 561	-	27 837 055
<b>Passif</b>				
Actions	(4 205 500)	-	-	(4 205 500)
Parts de fonds indiciels	(584 350)	-	-	(584 350)
Total du passif	(4 789 850)	-	-	(4 789 850)
<b>Total</b>	<b>21 265 644\$</b>	<b>1 781 561\$</b>	<b>- \$</b>	<b>23 047 205\$</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

	Actions
Solde au 31 décembre 2009	- \$
Achats et ventes nets	411 284
Transferts nets vers ou depuis le niveau 3	-
Gains (pertes)	-
Réalisé(e)s	-
Non réalisé(e)s	118 928
Solde au 31 décembre 2010	530 212\$

## 7. Évaluation des placements privés

Le tableau suivant présente, selon l'ordre alphabétique des placements, les changements apportés aux évaluations des titres qui n'étaient pas cotés en bourse au cours des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009 :

	Juste valeur antérieure	Nouvelle juste valeur	Base d'évaluation
<b>Windtronics, LLC</b>			
Décembre 2010	411 284 \$	530 212 \$	Plus-value par rapport à la valeur au coût en raison du financement d'un tiers réalisé à une valeur plus élevée.

## 8. Passage aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les sociétés de placement qui appliquent la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, *Sociétés de placement*, pourront reporter l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») jusqu'aux exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après cette date. En ce qui a trait au Fonds, le gestionnaire entend adopter les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire a développé un plan de mise en œuvre des IFRS qui, d'une part, tient compte des éléments clés de l'adoption des IFRS, et d'autre part, cherche à identifier et évaluer les répercussions des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière.

Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calcul de la valeur liquidative par action. Toutefois, les IFRS auront des répercussions sur la présentation de l'avoir des porteurs de titres et entraîneront la présentation de renseignements additionnels dans les notes afférentes aux états financiers. Le gestionnaire continue de faire le suivi des modifications apportées aux IFRS. L'évaluation actuelle du gestionnaire et le plan de mise en œuvre des IFRS pourraient changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

## 9. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation de la période considérée.

## Fonds communs Creststreet Limitée

### Conseil d'administration

**Jeffrey S. Boyce\***

Président et chef de la direction  
SURE Energy Inc.

**Stuart P. Hensman\*\***

Administrateur de sociétés

**John E. Thompson\***

Président et chef de la direction  
Sirius Energy Inc.

**Robert J. Toole, CA**

Administrateur délégué  
Creststreet Asset Management Limited

### Dirigeants

**Robert J. Toole, CA**

Président et chef de la direction

**Donna E. Shea, CA**

Vice-présidente principale, Finance et  
Chef de la direction financière

**Sheryl J. Chiddenton**

Vice-présidente, Conformité et services  
aux investisseurs

\* Membre du comité d'audit et du  
comité d'examen indépendant

\*\* Président du comité d'audit et du  
comité d'examen indépendant

### Administrateur et dépositaire

Fiducie RBC Dexia Services aux  
Investisseurs  
Toronto (Ontario)

### Principal courtier

Scotia Capital Inc.  
Toronto (Ontario)

### Conseiller en placement et gestionnaire de fonds d'investissement

Creststreet Asset Management Limited  
Toronto (Ontario)

### Services de compensation et de règlement

FundSERV Inc.

### Symboles boursiers du Fonds

CAM100, CAM151, CAM152  
CAM300, CAM301, CAM302  
CAM400, CAM401, CAM402

### Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Toronto (Ontario)

### Adresse

Fonds communs Creststreet Limitée  
70, avenue University, bureau 1450  
Toronto (Ontario) M5J 2M4

Tél. : 416-864-6330

Sans frais : 1-866-864-6330

Télec. : 416-862-8950

Courriel : [info@creststreet.com](mailto:info@creststreet.com)

[www.creststreet.com](http://www.creststreet.com)